

Commune de Saint Jacques sur Darnétal
Mairie - 20, rue de Verdun
76160 - SAINT-JACQUES-sur-DARNÉTAL

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU CINQ JUILLET DEUX MILLE DIX-HUIT**

Convocations & affichage le 26 juin 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme PIGNAT Danielle, maire, M. CASTRES Jacques, 1^{er} adjoint, Mme HEQUET Emilie, 2^{ème} adjoint, M. TONINI Dino 3^{ème} adjoint, Mme PAIN Céline, 5^{ème} adjoint. **Membres** : MM. DELAUNAY Frédéric, VOTTIER Didier, Mme FLOCH Françoise, M. FOUTEL Matthieu, Mme BOURALY Isabelle, M. THILL Jean-Jacques, Mme HACHE Florence, M. GERBER Alain.

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes FOULON Muriel, HAUBERT Florence, COUSON Séverine, MM., LEFAUCHEUR Marcial, QUESSE Bernard. **ABSENTS** : MM. TERREUX Bertrand, FOURAY Gilles, HEBERT Reynald, Mmes CHEVALIER Séverine, HANIN Céline.

REPRÉSENTÉS : Mme FOULON par Mme PAIN, Mme HAUBERT par Mme PIGNAT, M. LEFAUCHEUR par M. TONINI, M. QUESSE par M. GERBER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. VOTTIER Didier

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 29 MAI 2018

Ce procès-verbal n'appelant aucune observation de l'assemblée, il est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION DES ACTIONS RÉALISÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DURANT LEUR MANDAT 2016-2018

Les élus du Conseil municipal des Jeunes présentent les actions réalisées durant leur mandat, encadrés par Madame VARIN, animatrice du service jeunesse responsable du groupe. Les réunions se déroulaient le lundi midi.

De nombreuses animations ont ainsi été mises en place : Marché de Halloween, concours de dessin, distribution de chocolats au Castel St Jacques, boum, Jeux O Jardin, rando déchets.

Les élus ont également participé aux groupes de réflexion et d'échanges autour du temps périscolaire, aux commémorations communales, et visité l'Assemblée Nationale.

Ils sont très satisfaits de cette expérience qui leur a permis de découvrir de « nouvelles choses ».

DELIBERATION 2018/049 PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION SUR L'ENSEMBLE DES PROJETS SUR L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL (TRAVAUX, ACQUISITIONS DE MATÉRIEL,...)

Madame le maire rappelle que lors de la réunion du 29 mars 2018, le conseil municipal avait délibéré pour solliciter des subventions pour divers bâtiments ou acquisitions de matériel.

Madame le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à demander des subventions, et ce sur l'ensemble des projets sur l'entretien du patrimoine communal (travaux, acquisitions de matériel...).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame le maire à solliciter toute demande de subvention concernant l'ensemble des projets sur l'entretien du patrimoine communal (travaux, acquisitions de matériel,...).

- : - : - : - : - : - :
Madame le Maire
Danielle PIGNAT